



CAUE de Haute Saône

**Gestion durable de l'espace : quelle animation des
territoires franc-comtois ?**

Septembre 2009

**Chambres d'Agriculture de Franche-Comté
CAUE de Franche Comté**

1. Contexte :

L'objectif de l'appel à projet est de sensibiliser les différents acteurs et tout particulièrement les collectivités locales aux problématiques liées à la gestion durable de l'espace : foncier et développement agricole, mobilité et transports, transition ville/campagne, services...

Différents documents cadres à des échelles et à des degrés de précision variables existent au niveau règlementaire pour accompagner les collectivités dans leurs démarches d'urbanisme : SCOT, PLU, carte communale mais aussi chartes paysagères, schémas territoriaux...

Aucune méthode cependant n'existe pour permettre aux acteurs d'intégrer les différentes approches de la gestion durable de l'espace.

Les CAUE et les Chambres d'Agriculture se retrouvent sur des sujets limités type insertion paysagère des bâtiments d'élevage. Ces deux réseaux n'ont pas l'habitude de travailler en commun. Cependant, la thématique de la gestion durable de l'espace touche le cœur de métier de chacun de ces réseaux : au travers du foncier agricole et de l'aménagement du territoire qui impactent directement sur le fonctionnement des exploitations agricoles pour l'un, au travers des questions d'urbanisme durable au sens large pour le second réseau. Les deux entités ont donc trouvé un intérêt particulier à mettre leurs compétences en commun sur la thématique de travail proposé par le RRR Franc-comtois.

2. Objectifs :

- Recenser les méthodes et les expériences d'animation et d'actions existantes (succès et échecs) en matière de gestion durable de l'espace sur ses différentes composantes : utilisation et valorisation du foncier et des espaces agricoles, zones périurbaines et transition ville/campagne, urbanisme durable, biodiversité, transports, paysage, services, qualité de l'eau...
- Adapter une ou des méthodes au contexte franc-comtois en la testant sur des territoires pilotes intéressés et motivés par la démarche. Ces territoires devront être divers de par leur situation géographique et leur contexte (milieu rural, territoire proche d'une agglomération...)
- Communiquer, échanger et former les acteurs de l'aménagement du territoire sur la capitalisation et les résultats obtenus par la démarche

3. Conditions de réalisation :

De nombreuses initiatives sont en cours sur la thématique foncière et de la gestion durable de l'espace. Les DDEA animent des groupes de travail sur la gestion du foncier. Les Conseils Généraux s'investissent au travers de la rédaction de charte départementale, les Parcs Naturels et le milieu associatif prennent aussi des initiatives sur les chartes paysagères ou dans la conception de documents de méthode et d'orientation. Enfin, certaines collectivités locales investissent dans des partenariats avec le milieu agricole afin de gérer leur espace périurbain et développer l'approvisionnement en produits locaux et bio.

L'ensemble de ces acteurs sera intégré aux étapes clefs de la démarche proposée afin d'éviter les doublons, développer des synergies entre les actions et valoriser la ou les méthodes qui seront proposées. Ces temps d'échanges sont le gage d'une diffusion du travail de réflexion

mais surtout d'une compréhension mutuelle des points de vue des différents acteurs intervenant sur la thématique.

4. Actions :

a. Conception d'une grille d'analyse et pré-identification des expériences à enquêter :

Un groupe de travail composé des Chambres d'agriculture et des CAUE de Franche Comté concevra une grille d'analyse des expériences innovantes en matière de gestion durable de l'espace à différentes échelles territoriales. Cette grille s'appuiera sur des critères et indicateurs pertinents à dire d'experts. Pour concevoir cette grille, les partenaires du projet s'appuieront sur des expériences connues en matière de gestion durable de l'espace ou de l'une de ses composantes.

Cette grille devra permettre de :

- Décrire les expériences intéressantes (succès ou échec) en matière de gestion durable ou de l'une de ses composantes
- Identifier les critères de réussite ou d'échec des démarches enquêtées
- Identifier les éléments clefs de méthode à valoriser dans le cadre de la démarche régionale et décrire ces composantes

La grille sera validée préalablement aux enquêtes auprès des :

- membres des groupes et des initiatives départementaux et régionaux (groupe DDEA, participants aux chartes départementales, acteurs ressources reconnus...)
- experts foncier nationaux membres du groupe sur la gestion du foncier du RRN
- autres projets régionaux ou nationaux des Réseaux Ruraux abordant la thématique afin de rendre les croisements et les synergies possibles en inter-régions
- co-pilotes du RRR Franc-comtois

Temps estimé : (16 jours)

- 1 journée par Chambre d'Agriculture et CAUE impliqués dans le groupe de travail soit 10 jours (Elaboration de la grille, consultation des partenaires et finalisation)
- 6 jours de travail sur la rédaction de la grille, la consultation des partenaires et la synthèse des remarques pour un binôme CAUE/Chambre d'Agriculture

Période de réalisation : Quatrième trimestre 2009

b. Enquêtes des expériences innovantes en région et hors région :

Le groupe de travail devra à dire d'experts et après consultation des partenaires intéressés par la démarche (Collectivités locales et territoriales, DDEA, Parcs Naturels Régionaux, co-pilotes du RRR...) sur leur connaissance du terrain et sur la pertinence de la grille élaborée :

- Concevoir un questionnaire d'enquête simple et court
- Identifier des expériences à enquêter.

L'enquête sera réalisée en deux temps. Un premier temps fera appel aux connaissances des membres du groupe et de leurs partenaires identifiés. Dans un second temps, elle pourra se

réaliser sous format électronique ou papier pour les expériences identifiées mais peu connues. En fonction des retours et du taux de réponse, le groupe pourra choisir dans un second temps d'enquêter de façon plus approfondie une ou plusieurs expériences au cours de l'action c.

Période de réalisation : Fin 2009 – début 2010

Temps estimé : (10 jours)

- 1 journée par Chambre d'Agriculture et CAUE impliqués dans le groupe de travail soit 10 jours (préparation de l'enquête et analyse des résultats)

c. Construction et adaptation d'une méthode adaptée au contexte régional et pré-test de la méthode (experts et territoires)

Sur les acquis des actions d'identification des méthodes au niveau national et des expériences intéressantes en région, les chambres d'agriculture et les CAUE devront développer une méthodologie commune d'animation des territoires adaptée au contexte franc-comtois.

Cette méthodologie sera testée de façon pilote auprès :

- d'experts régionaux et nationaux
- d'au moins deux territoires sur un laps de temps assez court (stages), méthodologie allégée

La mission sera confiée à deux stagiaires aux profils complémentaires : (niveau master II)

- Agronome avec une spécialisation en aménagement du territoire pour la compréhension des dynamiques et du développement agricole
- Géographe ou urbaniste intéressé par les questions d'aménagement du territoire

Étapes du stage :

- dépouillement de l'enquête réalisée par le groupe Chambres d'agriculture/CAUE
- enquêtes approfondies sur des territoires cibles
- valorisation des données des Réseaux travaillant sur la même thématique (analyse d'expériences)
- identification des points clefs des méthodes et des facteurs de réussite
- construction de la méthode et consultation des experts régionaux et nationaux
- test auprès de deux territoires pilotes à identifier

Les stages seront suivis par un comité de pilotage composé des partenaires chambres et caue du projet accompagnés des deux co-pilotes du RRR.

Période de réalisation :

Mars à septembre 2010

Temps estimé : (2 stages et 35 jours)

- 2 stages six mois
- 25 jours d'encadrement assuré par un binôme Chambre d'Agriculture/CAUE
- 1 journée par structure chambre et CAUE impliquée dans la démarche sur les comités de pilotage soit 10 jours

d. Colloque d'échanges sur la thématique

Le colloque s'appuiera sur la restitution des stages effectués et sur des présentations d'expériences innovantes identifiées au cours des expériences précédentes. Le groupe de travail pourra aussi s'appuyer sur des actions menées par les partenaires du RRN et Suisses afin de rendre le colloque plus dynamique.

Objectifs :

- Créer la dynamique d'échanges au niveau régional entre les réseaux intervenant sur la gestion de l'espace
- Promouvoir la gestion concertée et durable de l'espace

Méthode :

Organisation d'une journée d'échanges regroupant les différents acteurs au niveau régional et invitation des partenaires du RRN.

Partenaires invités :

- Collectivités locales : élus et agents en charge des question liées à l'aménagement de l'espace (communes, Communauté de Communes, Conseils Généraux (Agence foncière), Conseil Régional)
- CAUE
- Pays
- DRAAF et DDEA
- DIREN et autres administrations intervenant sur la gestion de l'espace
- Forestiers
- Milieu associatif
- SAFER
- Chambres d'agriculture de la région
- Parcs Naturels régionaux
- Agence d'urbanismes
- Experts nationaux
- Partenaires des régions du RRN impliqués sur la thématique

Le colloque s'appuiera sur des travaux en séances plénières et en groupes de travail. Il sera l'occasion de présenter les premiers résultats obtenus au cours de l'élaboration de la méthode et sur les territoires pilotes. Il permettra aux différents acteurs de présenter des actions remarquables et/ou les démarches en cours identifiés dans l'action d. Enfin, il sera l'occasion de pré identifier les territoires pilotes tests de la méthode.

Propositions de thèmes pour les groupes :

- Regards croisés sur les valeurs du foncier et les disponibilités foncières
- Système agricole et compréhension des problématiques agricoles en lien avec la consommation de foncier (Chambres d'agriculture)
- Mise en œuvre des outils de gestion et de diagnostic communaux (gestion concertée, diagnostic prospectif croisé agri/commune, documents de planification...) (exemples emblématiques, AMF)
- Les projets de territoire : déplacements, circuits courts...

Période de réalisation :

Fin 2010

Temps de travail estimé : 10 jours

Les chambres d'agriculture et les CAUE mobiliseront le chef de projet et des agents départementaux pour organiser ce colloque. Il devra aussi mobiliser différents partenaires intervenant au cours de la journée.

e. Test de la méthode sur des territoires en situation réelle :

Pour la méthodologie d'animation, les chambres d'agriculture et les CAUE se baseront sur les conclusions des actions précédentes. L'objectif est de pouvoir tester la méthodologie (simple, efficace de concertation entre acteurs de terrain) afin de déboucher sur des actions concrètes de gestion durable de l'espace à une échelle de territoire pertinente. Il serait intéressant de comprendre comment passer de la méthode au projet et du projet à l'action dans ce cadre.

Au niveau du choix des territoires, les Chambres d'Agriculture et les CAUE en concertation avec les partenaires intervenant sur les territoires (notamment PNR, Conseils généraux, services de l'Etat...) et les copilotes du Réseau Rural proposeront cinq à dix territoires pouvant être intéressés par la démarche pilote. Il s'agit bien au travers de la démarche d'apporter des réponses concrètes posées par la problématique de la gestion durable des espaces aux élus et aux acteurs impliqués.

Ces territoires seront ensuite consultés avant de réaliser le choix définitif (2 à 3 territoires sur 3 à 4 départements) afin de mesurer leur motivation et le degré de complexité des problématiques posées.

La motivation des élus tout particulièrement pour s'engager dans ce projet sera mesurée et déterminante pour le choix final des territoires pilotes.

L'objectif est double, il s'agit de pouvoir proposer une méthode ou une boîte à outils pouvant être mise en œuvre par différents acteurs et de communiquer sur les territoires pilotes afin de sensibiliser d'autres territoires à la thématique.

Le choix définitif des territoires sera validé par les copilotes du Réseau Rural Franc-comtois.

Période de réalisation :

Automne 2010 à été 2011

Temps estimés :

Choix des territoires pilote et rencontre des territoires : 10 jours

Application de la méthode : en fonction des conclusions de l'action c. (financement à déterminer en fonction des territoires, l'engagement financier des territoires pilotes sera une condition sine qua non)

f. Formation/sensibilisation des agents de développement responsables des dossiers foncier au sein des collectivités

Contexte et objectifs :

Les agents de collectivités qui rédigent les cahiers des charges des appels d'offre doivent être sensibilisés et formés aux différentes composantes de la gestion durable de l'espace afin d'intégrer les critères de la durabilité comme déterminant dans la rédaction de leurs appels d'offres, dans le choix de leurs prestataires et dans le suivi et l'évaluation des travaux réalisés.

Contenu de l'action :

Deux journées de formation théorique et pratique des agents en charge des questions de la gestion des espaces au sein des collectivités : Partage autour de la méthode et de l'expérience menée sur les territoires pilotes. Echanges d'expériences.

L'objectif est de pérenniser cette action, il s'agit donc de prendre attache avec le CNFPT afin de l'inclure dans le programme 2011.

Production – Evaluation :

Document de présentation et de synthèse de la formation

Période de réalisation

L'action sera réalisée sur 2011 une fois le colloque régional réalisé et les actions sur les territoires pilotes engagées pour la phase de partenariat et de conception avec le CNFPT.

Elle pourra se dérouler sur fin 2001 pour des aspects pratiques.

Temps d'animation estimé : 20 jours répartis par un binôme Chambre d'agriculture/CAUE.

L'animation de ces rencontres pourra de plus faire appel à des compétences extérieures et aux acteurs des territoires pilotes.

g. Sensibilisation des élus et des agents de développement, diffusion de l'expérience sur les territoires pilotes :

Contexte et enjeu :

Le Réseau Rural Franc-comtois vise à décloisonner le développement rural en favorisant la communication entre les acteurs intervenant sur une thématique.

Cet appel à projets devrait aboutir à mettre à disposition des outils et des documents d'analyse à l'ensemble des acteurs intervenant sur la gestion des espaces. Afin de diffuser ces futurs acquis, une plaquette de présentation synthétisant les résultats du programme devrait être élaborée. Cette plaquette ou CD Rom permettra de sensibiliser les élus et leurs agents au delà de leur participation au colloque.

Enfin, l'ensemble des documents produits au cours des différentes actions devra être synthétisés et mis en ligne sur le site www.europe-franche-comte.fr

De plus, l'objectif était aussi de sensibiliser les élus des collectivités locales à l'importance de la gestion durable de l'espace et aux outils disponibles pour travailler sur ce domaine.

Contenu de l'action :

Elaboration d'un document de synthèse des résultats du programme et d'une plaquette de communication ou CD Rom (support de formation) sur la méthode expérimentée et l'expérience des territoires pilotes.

Organisation de soirées ou journées d'informations à destination des élus en lien avec les AMF départementales.

Production – Evaluation :

Plaquette et nombre d'exemplaires édités, mise en ligne

Plan de diffusion

Nb de jours d'animation des élus réalisés

Temps estimé : 16 jours

Chef de projet et équipes des agents chambres d'agriculture et des CAUE

Période de réalisation

Mi 2011

Le financement de cette action pourrait mobilisée d'autres sources que le RRR.

5. Budget :

DEPENSES				
Actions	Unité	Nb	Coût unitaire	Total
a. Grille d'analyse				
	Jours	16	300 €	4 800 €
b. Enquêtes				
	Jours	10	300 €	3 000 €
c. Elaboration de la méthode				
				20 900 €
Suivi et comité de pilotage	Jours	35	300 €	10 500 €
Stages	Mois	12	450 €	5 400 €
Frais de déplacement stagiaire	Forfait			4 000 €
Charges spécifiques liées au stage				1 000 €
d. colloque régional d'échanges				
				6 000 €
Préparation et animation	Jours	10	300 €	3 000 €
Charges liées à l'organisation pratique				3 000 €
e. Test de la méthode				
				3 000 €
Choix des territoires	Jours	10	300 €	3 000 €
Animation				à déterminer
f. Formation/sensibilisation				
				6 000 €
Binômes Chambre/CAUE	Jours	20	300 €	6 000 €
g. Sensibilisation en région				
				4 800 €
Conception des outils de synthèse	Jours	10	300 €	3 000 €
Formation/sensibilisation des élus	Jours	6	300 €	1 800 €
Plaquette	Hors budget			5 000 €
Coordination du programme				
	Jours	10	300 €	3 000 €
TOTAL		127		51 500 €

RECETTES		
Financeurs	Taux	Montant
RRR	80%	41 200 €
AUTOFINANCEMENT	20%	10 300 €
TOTAL		
		51 500 €

Seuls les coûts directs sont financés dans le cadre du RRR soit les salaires, charges sociales, frais de déplacements et charges spécifiques liées aux actions

6. Personnes ressources du projet :

Alexandre DUMONTIER (CRAFC)
François DUBIEF et Pascale GARET (CDA de Haute Saône)
Thierry PELLETIER (CDA du jura)
Gilles SCHELLENBERGER et Jean-Noël VIVOT (CDA du Doubs)

Fanny CASSANI (CAUE du Doubs)
Christiane WENGER-BIDOYEN (CAUE de Haute Saône)
Cyrille MERLE (CAUE du Jura)